

APPEL POUR LE MONT-BLANC

PAR LES ORGANISATIONS NATIONALES D'ALPINISME ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE FRANCE, D'ITALIE ET DE SUISSE

Le Mont-Blanc mérite mieux !

Le Massif du Mont-Blanc est un monument naturel exceptionnel.

Le Territoire du Mont-Blanc est un exemple de civilisation alpine. Un Territoire modelé par les hommes durant de nombreux siècles qui a su conserver ses caractéristiques alpines.

Et pourtant le Mont-Blanc est souffrant, menacé par le changement climatique, la pollution, l'excès de trafic dans les vallées, le recul des activités agricoles traditionnelles et la pression de l'urbanisation et des aménagements.

Les présidents des organisations nationales d'alpinisme et de protection de l'environnement, réunis à Chamonix le 9 mai 2010

rappellent et soulignent la nécessité d'intensifier les initiatives pour obtenir deux résultats :

- 1) faire du Territoire du Mont-Blanc un exemple de développement durable selon les principes de la Convention Alpine et de ses protocoles,
- 2) faire reconnaître au niveau international la valeur du Mont-Blanc, la nécessité et l'urgence de sa protection.

se donnent pour objectif d'obtenir, sur trois ans,

- a) des engagements pour le développement durable de la part des communes du Territoire du Mont-Blanc, en application du Schéma de développement durable de l'Espace Mont-Blanc approuvé par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB);
- b) la création effective d'un Observatoire Transfrontalier du Mont-Blanc, outil de mesure de la qualité du développement durable sur le Territoire du Mont-Blanc, intégrant les indicateurs du Thermomètre élaboré par proMont-Blanc;
- c) la mise en œuvre, en concertation avec leurs organisations, d'un Plan de gestion du Massif du Mont-Blanc;
- d) la présentation du Dossier pour la candidature du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'Unesco, conformément aux recommandations de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), et aux prises de position de plusieurs Communes et de la Région Rhône-Alpes.

Pour parvenir à ces résultats, ils décident

- 1) de missionner proMONT-BLANC pour intensifier les relations et la collaboration avec la CTMB et les communes du Territoire du Mont-Blanc,
- 2) de confier à un chargé de mission, sous l'autorité de proMont-Blanc, un mandat visant à inciter toutes les parties prenantes, dont les trois

Ministères de l'Environnement, à engager d'ici un an la préparation du dossier de candidature Unesco.

- 3) d'accroître, sur les trois prochaines années, les moyens mis à disposition de proMont-Blanc pour agir avec efficacité et coordonner au mieux les initiatives sur les trois versants du massif du Mont-Blanc.

Fait le 9 mai 2010 à Chamonix.

Fédération française des clubs alpins et de montagne

Club alpin Italien

Club alpin Suisse

Mountain Wilderness France

Mountain Wilderness Italie

Mountain Wilderness Suisse

Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature

Legambiente

WWF France

WWF Italie

WWF Suisse

CIPRA France

Dr. Jean Elieci

M. Hubert

VP Milieu Montagne

[Signature]

[Signature]

Bruno Minichelli

[Signature]

Isabelle Antissier
Présidente
pro. JC POURRET

[Signature]

[Signature]